

Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Julie Waite, Greffière de la susdite ville,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 2 juillet 2024 à 19:00 à la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville située au 1155, rue Saint-Joseph à Valcourt.

QU' au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #1 :

Identification du site concerné :

Lots 1 825 592, 1 825 595 et 1 825 608 du cadastre de Québec, sis au 900, rue Montcalm, Ville de Valcourt, zone P-2.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

- Autoriser l'utilisation d'un conteneur comme nouveau bâtiment accessoire, alors que le règlement prévoit qu'un conteneur ne peut être utilisé comme partie de bâtiment (art. 8.2 du règlement #560).
- Autoriser que les revêtements du nouveau bâtiment accessoire soit composé de panneaux de contreplaqués et de tôle non émaillée en usine, alors que le règlement prévoit que les matériaux de contreplaqués et de tôle non émaillée en usine sont prohibés pour les murs de toute construction (art. 8.3 du règlement #560).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À VALCOURT LE 12 JUIN 2024

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Jé, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 12 juin 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière